



INSTITUT EUROPÉEN DES RELATIONS INTERNATIONALES

CELLULE DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE HAUT-NIVEAU

EXERCICE N°2

26 Septembre 2012

« PENSER L'IMPENSABLE »



**LA RUPTURE
DE L'UNION EUROPÉENNE
ET LE NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL**

**VERS UNE « SONDERWEG »
EURASIENNE DE L'ALLEMAGNE
ET LE DUEL DU SIÈCLE (USA-CHINE) ?**

CELLULE DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE HAUT-NIVEAU

« PENSER L'IMPENSABLE » LA RUPTURE DE L'UNION EUROPÉENNE ET LE NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL VERS UNE « SONDERWEG » EURASIENNE DE L'ALLEMAGNE ET LE DUEL DU SIÈCLE (USA-CHINE) ?

Analyse prospective et conjecturale

SOMMAIRE

■ ABSTRACT	p. 3
■ LE SCHISME EUROPÉEN ET SES RÉPERCUSSIONS POLITIQUES, DIPLOMATIQUES ET MILITAIRES	p. 5
■ L'EFFONDREMENT ET LE VIDE DE PUISSANCE	p. 7
■ LA CHUTE DU MUR ET LA LOGIQUE DE LA PUISSANCE	p. 8
■ PAS DE SORTIE DE CRISE SANS RÈGLEMENT POLITIQUE	p. 11
■ LA FRAGMENTATION DE L'EUROPE ET L'HYPOTHÈSE D'UN PARTENARIAT GERMANO-RUSSE	p. 12
■ CONSTAT HISTORIQUE	p. 14
■ LE DEUXIÈME CERCLE	p. 14
■ SUR LE DIALOGUE STRATÉGIQUE ENTRE L'ALLEMAGNE ET L'EUROPE, L'ALLEMAGNE ET LA RUSSIE	p. 15
■ LA SOUVERAINETÉ, UN POUVOIR SANS APPEL	p. 16
■ LE DÉFI POLITIQUE ET LA TÂCHE HISTORIQUE DE L'ALLEMAGNE AUJOURD'HUI	p. 17
■ LA FRANCE ET SON RÔLE	p. 19
■ LES TRAITS DU BI-MULTIPOLARISME	p. 20
■ VERS UNE « SONDERWEG » EURASIENNE DE L'ALLEMAGNE	p. 21
■ CHOIX, PRÉVISIBILITÉ ET CALCULABILITÉ	p. 24
■ MULTIPOLARITÉ ET INSTABILITÉ	p. 25
■ ANTAGONISMES RÉGIONAUX ET CONFLICTUALITÉS DIFFUSES	p. 25
■ L'EUROPE ET L'ORDRE MONDIAL À L'AUBE DU MILLÉNAIRE. LE « DUEL DU SIÈCLE » (USA-CHINE) ET LA NOUVELLE PHASE HISTORIQUE	p. 26
■ COMMUNAUTÉ ET SYSTÈME POLITIQUE INTERNATIONAL. CONCLUSIONS PROVISOIRES	p. 28



Référence : « Penser l'impensable. La rupture de l'UE et le nouvel ordre international : Vers une 'sonderweg' eurasiennne de l'Allemagne et le 'duel du siècle' (USA-Chine) ? ». *Texte conçu par Irnerio Seminatore en vue du deuxième exercice du 26 septembre 2012 de la CELLULE DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE HAUT NIVEAU de l'IERI.*

Résumé :

Ce texte décrit les conséquences éventuelles de la rupture de l'UE. Sans ce pôle de stabilité, le système international prendrait une configuration conflictuelle.

L'UE et l'Allemagne seraient confrontées à un dilemme : renforcer les structures de gouvernance de l'Union, ou bien s'affranchir de celles-ci. Dans ce cas, l'Allemagne pourrait établir un partenariat stratégique et historique avec la Russie, suscitant l'hostilité des autres pays européens car ceux-ci demeureraient sans alternatives et sans perspectives. Un partenariat germano-russe ferait l'intérêt de Moscou qui, par mauvais calcul, pourrait esquiver sa rivalité avec la Chine et se retourner contre l'Europe.

L'ensemble des pays eurasiens ainsi que les États-Unis aggraveraient leurs tensions innombrables dans un contexte mondial sans contrepoids. Ainsi, la rupture de l'UE serait un facteur de déséquilibre en Europe et dans le monde et le vieux continent serait confronté à nouveau aux conflits. L'auteur décrit les différentes phases de ce bouleversement dans le but de donner un aperçu réaliste de la scène internationale et de mettre les *policy makers* européens devant l'effroi d'une pareille perspective.

Ce texte décrit les différentes dérives de la rupture de l'Union.

Mots-clé : Union européenne, stabilité internationale, réalisme, Allemagne, alliances, bi-multipolarisme

Irnerio Seminatore



Professeur des Universités, Docteur en droit (Ferrara, Italie) et Docteur en sociologie (Paris, France). Il a enseigné à l'Université de Paris VIII, à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) de Paris et a été Rapporteur au Congrès mondial de Sciences politiques à Paris en 1985 et à Washington en 1988. Il a été invité dans de nombreuses universités européennes, américaines et asiatiques. Il est l'auteur de nombreuses publications à caractère philosophique, stratégique et géopolitique sur le système international et l'actualité contemporaine. Après avoir fondé l'Institut du Futur de Paris en 1984, il crée l'Institut Européen des Relations Internationales qu'il préside à partir de 1997. Il est également le Fondateur et le Directeur de l'Academia Diplomatica Europaea depuis 2004. En 2001, il crée les « Cahiers de la PESC/PESD » revue européenne de la politique étrangère, de sécurité et de défense commune,

qu'il dirige jusqu'en 2004. Ses dernières publications sur l'Europe sont : « L'Europe entre Utopie et Realpolitik » (2009), « Essais sur l'Europe et le Système International : Crise Multilatéralisme et Sécurité » (2011), « L'Occident et le Grand Échiquier. Géopolitique et stratégie à l'âge de la multipolarité » (2012).

« PENSER L'IMPENSABLE »
LA RUPTURE DE L'UNION EUROPÉENNE
ET LE NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL
Vers une « Sonderweg » eurasiennne de l'Allemagne
et le duel du siècle (USA-Chine) ?

Irnerio SEMINATORE
Bruxelles, le 15 Août 2012

Analyse prospective et conjecturale

LE SCHISME EUROPÉEN ET SES RÉPERCUSSIONS
POLITIQUES, DIPLOMATIQUES ET MILITAIRES

AU NIVEAU DU SYSTÈME INTERNATIONAL

L'effondrement de la zone euro et la rupture de l'Union, par dislocation interne, par la sortie d'un pays membre, par une division Nord-Sud clairement proclamée, par déséquilibre du leadership, par désertion morale ou politique, comporterait une déstabilisation générale du système européen et global avec des répercussions internationales immédiates et un retour, à terme, de la guerre en Europe et dans le monde. Le corrélat le plus inquiétant en serait la division de l'Europe en deux camps à nouveaux rivaux et l'affaiblissement général de l'Ouest sur la scène mondiale, doublé du rétablissement d'une chape d'incompréhension entre l'Est et l'Ouest et la réémergence d'une ligne de démarcation, figée dans la méfiance réciproque, au cœur du continent et entre le Nord et le Sud. Une rivalité qui ne viendrait pas d'une hostilité déclarée mais de ce que cela peut comporter à l'avenir, notamment envers l'Est.

Ce schisme sonnerait le glas du système actuel, un frein à l'organisation stable de pôles de puissance en Eurasie et une accélération des dynamiques d'autonomisation des nations, dans les zones sensibles de la planète, accompagnées d'une transformation du système des alliances régionales et d'une reconfiguration diplomatique et militaire (OTAN, OTSC, ASEAN, ANZUS) de celles-ci. En réalité, l'ordre mondial dominera l'ordre européen et le « duel du siècle » entre les Etats-Unis et la Chine, les relations de l'Allemagne avec la Russie.

Ainsi, la rupture de l'Union ouvrirait la voie à des crises récurrentes aux dynamiques propres et à des interventions militaires innombrables face aux défis mondiaux. Le système international, en voie de recentrage économique et stratégique vers l'Asie Pacifique, autour des axes de développement du Pacifique et de l'Océan Indien, s'en trouverait remis en cause et reviendraient sur le devant de la scène les querelles nationales historiques d'antan. Suite à la dislocation de l'Europe, seraient aiguës les tensions en Asie Centrale, en l'absence d'un *modus vivendi* permanent entre la Fédération de Russie et la Chine. Les différends en Mer jaune, entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, le Japon et la Chine, sans un équilibre de sécurité à l'Ouest de l'Asie, tourneraient à l'affrontement. Les disputes de souveraineté en Mer de Chine méridionale, entre les pays vassaux du Chung-Kuô – Vietnam, Laos, Birmanie et Thaïlande –, puis entre la masse continentale de l'Empire céleste et le Japon s'en trouveraient démultipliées. L'Indonésie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sauvegarderaient leur autonomie avec de grandes difficultés, dépourvues d'une logique de contre-assurance venant d'un acteur extérieur à l'Eurasie – les USA qui ne seraient plus couverts sur leurs arrières occidentales. Ainsi, les grands enjeux du monde agiraient subrepticement derrière les rideaux des enjeux régionaux. L'Inde se verrait contrainte à une reprise des vieux différends, pour rééquilibrer ses forces vis-à-vis de la Chine et du Pakistan, dans un contexte où la souveraineté a une valeur absolue. Le Golfe, comme foyer de convoitises entre puissances régionales (Iran, Irak, Arabie Saoudite, etc.) et puissances globales (Japon, Chine, États-Unis, Europe), deviendrait un terrain de chantage géopolitique entre Orient et Occident et, au sein de l'Islam, entre sunnisme et chiisme, désormais privés de contrepoids extérieurs. L'Afrique, orpheline d'Europe et taillée en pièce par des conflits tribaux, agoniserait sous des gaspillages et des pillages de ressources humaines et matérielles et au Proche et au Moyen-Orient, plus proches de nous, les antagonismes traditionnels, allant de l'Ouest vers l'Asie Centrale et du monde slave vers les empires ottoman et perse, pourraient conserver leur statut de poudrières placées au bord du gouffre, attisées par l'exigence de survie d'Israël, et devenir des facteurs additionnels de conflit, régional et mondial. Cette zone fragmentée et tectonique est une zone de transit et de complexification de la paix ou de la guerre. Elle pourrait devenir une région d'amplification des violences et des haines aux racines séculaires et ancestrales.

L'EFFONDREMENT ET LE VIDE DE PUISSANCE

En cas d'effondrement de la stabilité européenne et de la fragilisation de celle-ci, renaîtrait un vide de puissance en Europe Centrale et une tentation toujours possible de le combler et de lui donner une réponse traditionnelle par la force. La division et la rupture de l'Union ne seraient pas compensées par un retour impossible de l'Amérique et la Grande-Bretagne, les pays baltes et nordiques, la Pologne à l'Est et le Portugal dans l'Atlantique, ne seraient plus protégés dans un affrontement généralisé et multi-théâtre. Ils se retrouveraient seuls et désarmés, moralement et militairement. La division de l'Europe représenterait une tentation de domination pour la Russie, si la Russie, par une erreur de calcul historique, privilégiait sa survie immédiate à son existence géopolitique à long terme, vis-à-vis de la menace aggravée de la Chine qui la frapperait en Sibérie Orientale par une invasion Han. Le vide géopolitique et l'extraordinaire disparité démographique et de développement économique en seraient les raisons irrésistibles.

Une renégociation de l'Alliance entre l'Allemagne, isolée sur le continent et l'Amérique projetée vers l'Asie, serait dictée par l'Agenda planétaire mais ne suffirait pas à soustraire le Land der Mitte aux appétits de l'Est et aux vieilles et nouvelles rancunes européennes. Se rajouteraient à ces différends les jalousies pour sa puissance civile retrouvée et les critiques pour son absence de vocation hégémonique et de vision politique mondiale. Ses légitimes démarches de leadership informel sur une Europe désarmée et désespérément locale resteraient sans réponse car elles seraient dépourvues de manœuvres stratégiques substantielles. Ainsi, le consensus européen, rompu par une divergence de fond sur orthodoxie économique et monétaire ne serait que le signe annonciateur d'autres réserves et d'autres réticences, tenues en sourdine et mélangées à des sous-entendus philosophiques courants, de la renaissance évidente de l'intérêt national au lieu de l'idéologie (la création d'une communauté de valeurs et d'action) et le retour d'un crédo hiérarchique, imposé par le devoir de chacun de « connaître sa place » et de se redéfinir face au nouvel ordre global.

L'Allemagne et avec elle la France auraient alors failli à leurs tâches historiques, la revendication commune et asymétrique du leadership politique du continent. Aujourd'hui encore, le leadership partagé demeure le seul ciment acceptable pour la famille européenne des nations, rétive à choisir entre l'empire d'un seul et le chaos de tous.

La logique des reproches sur les responsabilités de cette issue irréversible, aggraverait les crises

internes des pays européens et principalement de la France et de l'Allemagne, rendant irrévocable la séparation et tentant le retour des vieux démons nationalistes, qui profiteraient des découragements pour revenir aux extrémismes de jadis et à des régimes d'exception, populistes et post-démocratiques. Avec l'Europe communautaire serait morte aussi une certaine idée de la démocratie, de la solidarité et de la coopération européenne et internationale. Par ailleurs, le climat de confiance, qui s'instaure entre les vieux ennemis après les grandes épreuves historiques, demanderait à nouveau les rituels dévastateurs de la ruine et du sang. La page des menaces et des invasions d'antan serait à nouveau ouverte, depuis l'Est et le Sud et de ces cimetières spirituels ne sortirait aucun gagnant puisqu'une autre grande illusion serait éteinte, celle de l'Europe néo-kantienne et post-moderne. Or, l'Europe a besoin de force, de redressement et d'espoir. Elle a besoin de se relever et donc d'agir avec détermination, courage et unité retrouvée. Mais pour assurer son avenir elle doit élaborer une vision à long terme du monde et de sa place dans l'univers de demain. L'heure des défis est venue pour l'Europe car l'essence stratégique de la multipolarité repose sur des divergences et des tensions multiples et sur des conflits croisés à une échelle jamais connues auparavant.

La rupture européenne, comme toutes les ruptures historiques, engendrerait des déséquilibres politiques ou sociaux ou en résulterait. Or, au point de vue philosophique, la loi générale de l'Histoire est le déséquilibre, qui ouvre, avec une régularité cyclique, sur une période de mouvement et de troubles à l'échelle mondiale. Cette loi pourrait bien s'attiser en Europe sans délaisser le reste de la planète. Comme le rappelait Mao Zedong, « le déséquilibre est normal et absolu, alors que l'équilibre est temporaire et relatif »¹. Ainsi la nouvelle phase de l'Histoire du monde pourrait être une phase de transformation et de bouleversements profonds, qui empêchera une grande guerre ou en entraînera une, ouverte, sismique et systémique.

LA CHUTE DU MUR ET LA LOGIQUE DE LA PUISSANCE

A partir de la chute du Mur de Berlin et de la réunification du Land der Mitte, la montée en puissance de l'Allemagne était prévisible. Elle changerait l'équation stratégique du continent et les données structurelles de la puissance, ouvrant de nouvelles opportunités et modifiant les objectifs et les calculs de sécurité qui avaient marqué la période antérieure. Pour en atténuer l'impact, la tenir sous contrôle et en limiter l'élan économique et l'influence extérieure, devenue déterminante dans sa

1 H. KISSINGER, *De la Chine*, Ed. Fayard, 2012, page 112

zone de rayonnement traditionnelle et, plus loin, dans la Fédération de Russie, le principal instrument d'équilibre territorial fut la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse, puis celui de l'équilibre économique et du développement européen régulé, la monnaie. Le premier instrument fut mis sur la table lors du Traité de Paris, portant règlement de la stabilité en Europe, et le deuxième, convenu à Maastricht, entre l'Allemagne et les pays membres de l'UE par l'adoption de la monnaie unique. La rigueur de gestion du Deutschmark et de la Bundesbank fut soumise aux règles communautarisées de l'euro, nouvelle unité de compte, mais dépourvue des moyens de contrôle pour la rendre viable, efficace et gérable.

Le déséquilibres budgétaires et l'inadaptation aux critères d'une croissance non inflationniste furent bouleversés, car le jeu des équilibres politiques entre États-membres, tout en restant fondamental, fut transféré, momentanément, sur les équilibres économiques et monétaires. La culture de l'interdépendance, de la coopération et de la solidarité (à sens unique), doublée du multilatéralisme extérieur (et donc d'une politique conjoncturelle de compromis et de concessions), devint vite la culture dominante. Elle fut adoptée de manière a-critique par les élites académiques et politiques et remplaça aux yeux des classes dirigeantes dépolitisées, la culture politico-stratégique de la *Balance of Power*, de manière à ce que la montée du Land der Mitte se fasse pacifiquement et soit encadrée institutionnellement « pour protéger l'Allemagne d'elle-même » (H. Kohl).

Or, les objectifs de croissance et d'unification se traduisent concrètement en objectifs de puissance. Ces derniers s'accommodent mal des conditionnements juridiques et institutionnels et des efforts de réforme constitutionnels, retenus comme principes de décision et de conduite au sein de l'Union. En effet, ces principes sont pour une part des intuitions et des engagements de l'esprit et donc les expressions de la liberté politique du décideur et émanent d'autre part de la force créative d'un peuple et d'une interprétation de la nécessité, tissée de nouveaux risques et de nouvelles opportunités internationales. En décomposant ces principes en facteurs de puissance et en mesurant ces derniers en poids des États et en actions encadrées, l'UE, comme sujet d'action, étale ses capacités et ses ressources de manière asymétrique entre ses États membres.

Ainsi, les composantes de la puissance, prise en compte dans toute classification par la théorie réaliste des relations internationales, ont été regroupées par FISCHER en trois catégories² :

- **Facteurs économiques** (espace-ressources, populations, croissance, modernisation, commerce, qualité de l'organisation industrielle, force financière)
- **Facteurs politiques** (élites, classes dirigeantes, niveau culturel, caractère national, qualité de la diplomatie, état de préparation militaire)
- **Facteurs spirituels, psychologiques et moraux** (force de la tradition et des principes trans-historiques, sens de la supériorité, affirmation de l'idée nationale, quête de la gloire et vision du monde)

Au sein de l'Union, l'Allemagne capitalisa les premières, partagea les deuxièmes et renonça aux troisièmes. La France pris du retard sur les premières, maintint les deuxièmes et hérita non sans peine des troisièmes. Ces dernières demeurent pourtant essentielles avec les deuxièmes, pour adopter une vision du système international et revendiquer une affirmation historique. L'Allemagne devint le membre principal et référentiel de l'ordre européen, associée à la France au sein des institutions et forma avec elle un directoire politique.

La dispute feutrée du couple franco-allemand ne put permettre la mise en commun des moyens de coercition et de force et de l'idée d'affirmation historique et donc une adaptation conjointe du leadership politique aux nouvelles conditions du monde. Or, la plupart des autres pays membres partagent avec l'Allemagne, puissance satisfaite au plan économique, le but de la prospérité et aussi la confiance protectrice dans l'Amérique, mais pas celui de l'organisation politique autonome et de la préparation militaire, dans le but de ne pas partager le fardeau de la défense.

Le transfert des responsabilités économiques des pays membres vers l'Allemagne se doubla d'un transfert également général des responsabilités militaires des États européens vers les États-Unis, dont le déclin relatif annonce une crise durable, économique, politique et militaire, aggravée d'un recentrage stratégique en Asie et en Extrême-Orient, depuis les deux aventures militaires de l'Irak et de l'Afghanistan.

2 (Voir R. ARON, *Paix et guerre entre les Nations*, p. 63)

PAS DE SORTIE DE CRISE SANS RÈGLEMENT POLITIQUE

L'Allemagne, dans ce contexte de paix relative, dispose d'une grande opportunité mais se trouve confrontée à de grands risques. En 2008, l'UE et l'Allemagne n'étaient pas prêtes au cumul de trois crises conjuguées – économique, institutionnelle et militaire – coïncidant avec les incertitudes hégémoniques des États-Unis et les situations de blocage en Irak et en Afghanistan, qui sapaient les attentes de prospérité et de stabilité du système international de l'après guerre froide. Elles prirent conscience qu'une modification de la structure de l'ordre international allait se produire et qu'il fallait s'y adapter. D'où la recherche d'une issue, qui implique une renégociation des compromis institutionnels et une redéfinition du leadership allemand en Europe. En effet, depuis le début du troisième millénaire une concurrence pour le pouvoir national dans le monde s'intensifie sous toutes les formes.

La crise de l'euro, survenue en 2008 depuis les États-Unis, demeure politique, car elle est une crise de contrôle, de décision et de pouvoir, en Europe et dans le monde. L'isolement de l'Allemagne comme puissance responsable et indispensable en Europe et les reproches et accusations mal placées à son égard, de la part des pays qui se sont écartés du chemin de la « bonne gestion », sont les reproches des faibles au fort, des insoumis à leurs propres maîtres et sont mues, en leur fond, par la brutalité des chocs et par la crainte des mesures imposées par la sévérité teutonique, pourtant justifiée. Le prix à payer dans ces conditions est l'affaiblissement des capacités globales d'action de l'Europe et la rupture possible de l'Union.

Ce qui apparaît comme un défi, le choix du leadership de l'UE, un leadership qui existe déjà *de facto* et qui exige d'être politiquement partagé et la consolidation de l'Europe comme pôle de pouvoir dans le monde, constituent une opportunité historique pour l'Allemagne, contrastée par la tentation d'un duopole asymétrique avec la Russie, une sorte de « *sonderweg* » eurasienne de retour. Cette tentation est-elle subordonnée aux incertitudes de la rivalité entre la Russie et les États-Unis pour un arrangement de l'ordre mondial ? Ou bien résulte-t-elle d'un point de non retour, franchi par Mme Merkel et d'une absorption progressive de Berlin dans la sphère stratégique de Moscou, stabilisée conjoncturellement en Asie et de nouveau penchée vers l'Ouest européen. Si, dans la conjoncture actuelle, la Russie serait incapable de maîtriser deux dangers à la fois en cas d'épreuve de force majeure en Eurasie, Mme Merkel pourrait-elle mener de front deux stratégies apparemment contradictoires ? Les cultures politiques germano-russes sont-elles compatibles ? Se prêtent-elles à

la recherche de solutions diplomatiques avec les autres pôles de puissance en Eurasie (Japon, Chine, Inde, États-Unis) ou, éventuellement, à une diplomatie triangulaire (USA-Allemagne-Russie) aux dépens de l'UE, à laquelle deux pays participeraient directement (USA-Allemagne) et le troisième par procuration (Russie) ? Et cela sans que des acteurs de troisième ordre n'interposent leurs machinations perturbatrices dans un jeu complexe, dans lequel l'Amérique ne laisserait planer aucun doute sur l'identité de la puissance qui menace son hégémonie ?

LA FRAGMENTATION DE L'EUROPE ET L'HYPOTHÈSE D'UN PARTENARIAT GERMANO-RUSSE

Or une fragmentation de l'Europe en trois espaces – slave, germanique et latin – résulterait de la rupture de l'Union européenne, panachée par la différente dépendance politique des États-Unis et par la diverse protection de ces derniers.

- feraient partie de l'**aire germanique**, l'Europe du Nord, la Flandre, les Pays-Bas, les pays Baltes, l'Europe centrale et orientale, sauf la Pologne, satellisée économiquement.
- seraient inclus dans l'**espace slavo-orthodoxe**, sous l'influence conjointe de la Russie, les Balkans, l'Ukraine, Chypre et la Grèce
- feraient partie d'une Europe **atlantico-méditerranéenne redéfinie**, la France, la Wallonie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et au Nord, la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Islande et la Pologne, désormais incluses dans l'espace anglo-saxon.

Un débat ferait rage aux États-Unis après la désintégration de l'Union pour savoir qui aurait « perdu » l'allié principal des États-Unis dans le monde, compliquant la gestion politique des alliances au sein de l'OTAN et affaiblissant la puissance américaine en Asie. Une perte qui, précipitant les démocrates et « la démocratie » dans le désarroi, revalorisant les interprétations brutales de l'hégémonie et comporterait le renversement de l'expérience des régimes parlementaires, constitutionnels et pluralistes.

Dans l'échiquier contemporain et en raison de la monnaie unique, l'Allemagne paye encore aujourd'hui les réparations de guerre du deuxième conflit mondial, mais aussi, psychologiquement, la méfiance résiduelle du premier (1914-1918) et le souvenir de la proclamation du Reich Impérial dans la Galerie des Glaces après Sedan (1871).

Sans grande marge de manœuvre, sans pouvoir se candidater à une revanche historique ou à une revendication territoriale, due à une amputation inacceptable, l'Allemagne ne pourrait se prévaloir des clauses jugulatoires de Versailles, pour revendiquer un rôle à la taille de sa puissance, car les conditions ne sont plus celles de 1933 ou de 1939. Elle doit donc subir, sans proposer un grand projet d'avenir, les vieilles méfiances, les nouveaux reproches, les véhémentes jalousies et les amères admirations. Plus grave, elle doit réprimer les humiliations à son orgueil, dictées par le fait de ne pas vouloir assumer, seule, le rôle ingrat de maître du jeu européen, à nouveau incohérent et désordonné.

Elle doit subir le frémissement d'être prisonnière des accords conclus et non respectés, des traités stipulés puis détournés et d'une Union exsangue et désunie. Son leadership individuel serait inacceptable pour la Grande-Bretagne, pour la France et pour beaucoup d'autres pays européens, et ressusciterait en retour les vieilles coalitions et les vieilles hostilités, car son issue serait encore une fois le conflit. Une rupture avec la France pourrait sonner le glas, difficilement réversible, de cette hypothèse.

Un partenariat germano-russe serait une troisième et tragique « *sonderweg* » qui se solderait dans un premier moment par une dominance politique de la Russie sur l'Europe et une incompatibilité politique et culturelle des deux diverses traditions de pouvoir. Dans un deuxième temps, la fin de la soumission inacceptable de l'Allemagne aux pressions russes justifiées par le rêve séculaire de la « troisième Rome ». Avec ce rêve, la fin de la civilisation occidentale dans son ensemble, romaine, catholique, protestante et byzantine orthodoxe, car d'autres défections pourraient venir d'une Fédération de plus en plus ingouvernable par l'autonomisation d'autres centres de pouvoir ainsi que par la rivalité croissante mais sous-jacente entre Moscou et Berlin.

L'Allemagne, pays qui tient à la stabilité, peut-elle jouer à l'instabilité en Europe ? Peut-elle adopter une Realpolitik modérée ? Peut-elle pratiquer une stratégie indirecte, un contournement stratégique en se faisant comprendre par la raison et en se faisant suivre par l'autorité et le respect ? Une rationalisation géopolitique de son pouvoir dans le monde a-t-elle une chance de réussir, dans le cadre d'une conjoncture défavorable ? Peut-elle oublier son credo social et sa politique d'empreinte légaliste, sans une téléologie de l'histoire, une philosophie d'affirmation, une confiance en soi ou une nouvelle métaphysique et transcendance millénariste ? A l'âge du duopole de puissance

américano-chinois, cette impasse historique peut conduire le continent européen à la fragmentation politique, antérieure à la constitution de l'Empire allemand, sans pouvoir ajouter à la politique traditionnelle de l'équilibre des forces, la dimension idéologique et messianique ou la crainte générale entre les parties composantes.

CONSTAT HISTORIQUE

L'aspect principal de l'actuelle limite de la République Fédérale est qu'il n'existe aucune approche allemande à l'ordre mondial, au moment où il n'y a plus de bipolarité, ni de Super-Grands, plus de dialectique hégélienne ni d'idéologie messianique, plus de souverainetés absolues, ni d'égalité juridique entre les États, comme fondement du droit international et de l'action diplomatique, plus de pouvoir d'influence et d'attraction (*Soft Power*) de la part des puissances incomplètes et relatives (UE, etc.). Ainsi, une diplomatie classique de l'équilibre s'impose en Europe au sein même de l'UE, à défaut de toute autre mesure, comme une nécessité de survie collective de l'Union, mais cette option demeure inavouée. Dans ces conditions, une rupture de l'Union serait avant tout une rupture entre la réalité vécue par les citoyens (la réalité des sociétés civiles) et le retour des finalités nationales de projection de puissance, reportées sur l'Union (Allemagne et pays vertueux de l'Europe du Nord, France, etc.), et donc dans ces conditions, une rupture des principes stratégiques de base de l'ordre international et de l'action extérieure des États européens, idéalisés par les grands courants intellectuels de l'après-guerre. Elle marquerait l'issue d'une guerre perdue sans avoir été menée, par l'évidente contradiction entre les buts économiques considérés comme les buts stratégiques et les objectifs politiques, refoulés jusqu'au bout par la prépondérance dévoyante de la culture multilatéraliste, néolibérale et mondialiste qui a perdu toute relation avec l'usage brutal de la force (*Hard power*) et avec le mélange diplomatique de la force et de la persuasion.

LE DEUXIÈME CERCLE

Aucun autre cercle de pays, géopolitiquement périphériques (Italie, Espagne, Portugal, Suède, pays Baltes) par rapport au centre (Allemagne, France, Belgique et Pays-Bas) pourrait remplacer le rôle moteur du cœur de l'Europe, face à la montée de forces centrifuges dangereuses et un arrêt du myocarde européen serait fatal pour l'Europe comme pour l'Occident, car l'Amérique serait une île lointaine perdue entre les deux Océans, si elle ne pouvait compter sur l'unité du vieux continent. En

effet, l'incompatibilité d'un condominium américano-chinois est d'ordre historique et civilisationnel et l'Occident tout entier, encore dominant, ne peut se couler dans la culture, si raffinée soit-elle, de l'Empire du Milieu, ni se soumettre à l'arriération théocratique et dogmatique de l'Islam.

Une rupture de l'Union ou son affaiblissement, marqueraient le retour au chaos en Europe, en Méditerranée, au Proche et Moyen-Orient, dans le Golfe et en Afrique, et ces issues feraient reporter la violence de l'Eurasie vers l'Ouest, sur toute la latitude Nord du bassin de la Méditerranée, puis de la Russie et de l'Asie centrale vers la façade atlantique du continent. Le plateau turc, Israël et l'Égypte finiraient par être submergés par une vague islamique déferlante, en réaction directe à une poussée russe au Caucase et dans les Balkans pour la tenir à distance.

Quelle serait, dans ces conditions, le rôle de la France, l'incertitude de l'Italie et la réaction de l'Espagne ? Quels atouts pourraient venir de la Grande-Bretagne et quel poids pourrait apporter celle-ci à un continent désemparé ? Puisqu'on ne peut pas remplacer le cœur ni la place du cœur d'un organisme vivant, les articulations sensibles du « corps politique » ont le devoir de s'interroger sur leur avenir à long terme, sans autre fiction juridique. Si elles ont le droit de se redéfinir collectivement, en auront-elles le courage, la force morale et la résolution ultime ? Arriveront-elles à reviser leur principe de certitude (être marginalisées et disparaître, et/ou mourir lentement), le principe de probabilité (se soumettre et/ou s'unir) en remplaçant le consensus (de pure forme) par une hiérarchie (de réalité et de substance) ? Ainsi la force motrice de l'Union deviendrait à nouveau non l'idéologie (le fédéralisme) mais la hiérarchie naturelle de la puissance.

SUR LE DIALOGUE STRATÉGIQUE ENTRE L'ALLEMAGNE ET L'EUROPE, L'ALLEMAGNE ET LA RUSSIE

La ligne exigeante de l'Allemagne au sein de l'UE en ce qui concerne l'euro-zone, les pays du Sud et la France s'accorde-t-elle avec ses intérêts géopolitiques à long terme et avec la situation stratégique internationale ? L'Allemagne a-t-elle une alternative à son intégration dans l'UE et cette alternative peut-elle être celle d'un partenariat historique avec la Russie ? Un duopole germano-russe est-il compatible avec le duopole sino-américain en Eurasie et cela dans un ordre international plus vaste, planétaire et global. Dans cette hypothèse, la position allemande serait subordonnée à celle de la Russie en matière de sécurité et celle-ci viserait à avoir un droit de regard et si possible d'influence

sur les décisions européennes. Dans ces conditions, elle attiserait la vieille logique des alliances de revers à l'Ouest et une nouvelle inquiétude en Pologne. L'Allemagne ne se retrouverait-elle pas à nouveau isolée au coeur d'un continent, redevenu dangereux pour elle même et pour ses voisins et avec lesquels ses relations se seraient dégradées? L'Allemagne ne pourra pas limiter ses objectifs stratégiques à la moralisation de la zone euro et à sa bonne gouvernance économique, assumant uniquement un leadership informel, sans assumer un leadership politique partagé. Confrontée à ces questions, l'Allemagne, à propos de l'Europe, doit ouvrir un débat stratégique avec l'Ouest, sur les qualités de son principe organisateur et sa discipline, un débat sur son destin national et sur son rôle dans le monde.

Il reste à résoudre au sein de la famille européenne, le passage de la résolution économique de la crise, en soi éminemment politique, à la poursuite d'objectifs communs en Méditerranée et au Moyen-Orient et simultanément la résolution de controverses stratégiques avec la Russie ou avec la Chine, au cas où celles-ci devaient survenir sous forme d'une confrontation majeure. Existe-t-il en Europe une confiance stratégique authentique et à long terme, où sont débattus les problèmes de la paix et de la guerre ou ceux d'un ordre mondial souhaitable ? Et quels rapports stratégiques à long terme doivent s'instaurer entre la communauté des peuples de l'Atlantique et la communauté des peuples du Pacifique, afin d'instaurer une confiance au moins équivalente à l'équilibre des menaces, qui pèsent sur le développement harmonieux de leurs relations réciproques ?

LA SOUVERAINETÉ UN POUVOIR SANS APPEL

Si la « souveraineté » est le pouvoir de décider sans appel³, un certain nombre de menaces sont liées aux hypothèses les plus sombres, venant des capacités de nuisances qui appartiennent à des acteurs non étatiques.

³ La définition de Schmitt « souverain est qui décide de l'état d'exception » (in « Definizione della Sovranita », *Le Categorie del Politico*, Ed. Il Mulino , 1972, p. 33) est statique et non dynamique car elle concerne un régime politique intérieur, bref l'État d'exception. Or, les situations extérieures sont uniques et sans appel, car elles instaurent des conjonctures irréversibles. Si le pouvoir intérieur du souverain est réversible, sa décision internationale ne l'est guère et ses répercussions sont en effet existentielles et hobbesiennes.

Or, puisque la menace est liée à l'hostilité, la diminution de l'hostilité pourrait comporter, en théorie, une atténuation des menaces, dictées par des affrontements stratégiques. La perception est inhérente à la menace immédiate, l'affrontement à un calcul à long terme. Ainsi, l'équilibre des menaces, qui est essentiellement réactif et soudain et qui peut justifier, en cas de crise existentielle, une attaque préemptive, ne correspond pas à l'équilibre des forces qu'engendre une politique d'alliances, dictée par le long terme et par une certaine conception de l'ordre international. Le premier est assuré individuellement, le deuxième, par le biais de coalitions. Dans la gestion de la crise économique, l'Allemagne a-t-elle acquis un avantage stratégique sur les autres États-membres lui permettant un éventail d'options plus larges ?

LE DÉFI POLITIQUE ET LA TÂCHE HISTORIQUE DE L'ALLEMAGNE AUJOURD'HUI

En ce milieu de l'été 2012 lorsque les marchés et les agents de notation essayent d'ébranler les fondations économiques de l'Union Européenne, face aux indécisions continues de celle-ci au sujet de la crise persistante et au double endettement des États souverain et du système bancaire, Mme MERKEL ouvre une page nouvelle et selon certains surprenante, de la gouvernance politique de l'UE. En donnant la priorité à la réforme politique de l'Union (*glasnost*) sur l'assainissement général de l'eurozone (*perestroika*) serait-elle en parfaite syntonie, de logique et d'analogie, avec M. Mikhaïl Gorbatchev, lorsqu'il inaugura l'effondrement du système soviétique qui l'avait plasmé, rendant inévitable une controverse sur la légitimité des institutions du socialisme réel et, dans notre cas, de la Commission ? Les recommandations de la Chancelière sur la nécessaire compétitivité internationale des pays membres ressemblent-elles aux principes de la coexistence pacifique entre deux systèmes socio-politiques européens, l'un à économie régulée, assistée, ou colbertiste et l'autre à économie ouverte et concurrentielle ? Ainsi les défis ne seraient pas initialement politiques mais économiques. C'est de la différente manière de les aborder que ces défis deviendraient sociologiques et culturels et, in fine, stratégiques.

Mme MERKEL a pris conscience d'une stagnation généralisée de l'économie du continent et du fait que les divers centres de contrôle du système à partir des gouvernements des États-membres, sont devenus au fil des ans des parties du problèmes et non de la solution. En effet, dans un système hypercomplexe comme celui des Institutions européennes, la gestion de l'euro-zone et de l'économie

moderne, exige une centralisation légitime et une subordination efficace des autres instances nationales, associées aux problèmes qu'elles sont censées réformer. Va-t-elle inaugurer une solution technique ou politique, conservatrice ou innovante ? Par ailleurs, l'élite institutionnelle de l'Union, gardienne de l'orthodoxie communautaire qui a été privée du clergé chargé du doctrinarisme supranational, le fédéralisme, forme désormais une classe mandarinale de privilégiés, déconnectée des opinions et de la réalité stratégique et concentre ses préoccupations sur des faux débats ; sur les impasses de l'euro-zone et sur les méthodes antithétiques de gestion du pouvoir (communautarisme contre intergouvernementalisme), comme s'il s'agissait de deux hérésies en lutte, autour de l'accroissement des pouvoirs de décision, considérés dans un équilibre purement interne de l'acteur global européen impuissant. Une élite mandarinale, préoccupée par le « mandat du ciel » plutôt que par l'anarchie du monde. Mme MERKEL, s'apprêtant à célébrer le cinquantième anniversaire du Traité de l'Élysée, qui sauva les institutions de la construction européenne à une époque où la priorité était la réconciliation franco-allemande, qui permit plus tard l'unification de l'Allemagne et de l'ordre mandchou des pays de l'Est, Mme MERKEL sera-t-elle capable de la même vision du Général de Gaulle, en inversant les rôles historiques de la France de 1962 et de l'Allemagne de 2012, par la définition commune d'une vision européenne du monde ? Choisira-t-elle le pari à risque sur l'opportunité de recommencer par le commencement, autrement dit par le problème politique et stratégique du leadership franco-allemand ? Un leadership inversé mais nécessaire, asymétrique comme toujours mais associant étroitement les moyens et l'idée, l'économie allemande et la vision française ? En effet, le fond de la crise actuelle n'est pas économique mais politique et, en termes d'options historiques, stratégique.

Une nouvelle Union, dans l'intérêt de l'Europe, est nécessaire dans un monde multipolaire où il est toujours question de survie, pour les États, les peuples, les institutions et la civilisation européenne qui demeure fidèle à son essence, celle du questionnement illimité ? La célébration du Traité sera-t-elle une simple cérémonie mémorielle ou un acte de refondation historique et idéologique, faisant de l'Europe le cœur historique de l'Occident, dont on ne peut se passer dans l'équilibre des forces du monde ?

La *glasnost* de Mme MERKEL ira-t-elle aussi loin qu'il le faut, au cœur du problème européen, à la solution souhaitable d'un but existentiel, ou bien sonnera-t-elle la fin de l'Europe de la « Grande Harmonie » euro-confucéenne, démocratique, égalitariste et fédérale, marquant ainsi une autre

ambition de l'Allemagne dans un monde ouvert ? Oubliera-t-elle que toute ouverture sur le monde et toute grande stratégie est un ensemble conceptuel resserrant le passé, la conscience historique du présent, la force physique et morale, l'audace et la vision d'avenir ? Et que cela se résume en une volonté forte de transformation du monde et en élan irrépressible de régénération spirituelle ?

LA FRANCE ET SON RÔLE

La France est-elle consciente des dilemmes de l'Allemagne ? Est-elle prête à stipuler avec elle un nouveau contrat européen, une nouvelle vision historique de l'Europe pour le XXIème siècle ? Or, une vision de combat, qui s'accomplirait par des épreuves soudaines, dressant des forces antagonistes multiples les unes contre les autres, à l'intérieur de l'Europe et sur la scène internationale, est nécessaire après la longue hibernation d'un demi-siècle d'idolâtries et de faux défis. La rupture de l'Union Européenne pourrait être ressentie comme un échec historique et conduire à des révisions de politique interne et de politique internationale mais surtout à un éveil des peuples et des opinions. Quelles marges de manœuvre reste-t-il à la France, réticente sur elle-même et quelles options alternatives ? La France, qui, depuis les Lumières, s'est pensée universelle et totalement singulière, a « refusé » de s'intégrer dans d'autres universalismes et politiquement dans un volapuk atlantique ou supranational, dont elle perdrait la maîtrise.

Du point de vue stratégique et dans un système multipolaire les problèmes de la paix et de la guerre, le pressentiment du rôle et du rang et l'établissement de l'ordre international ne passent plus au cœur de l'Europe, par une sécante Nord-Sud qui définissait jadis la ligne de démarcation entre les deux blocs et les deux États allemands traçant l'espace d'un affrontement militaire éventuel. La signification du marché commun n'a plus la même valeur ni la même importance des années 1980, en termes d'échanges économiques et commerciaux et la mobilité des facteurs de production (hommes, services, travail et capital) s'étale désormais sur un espace économique mondialisé. La sécurité et la prospérité se sont excentrées, depuis l'essor accéléré de la globalisation et les coordonnées des alliances politiques se sont étendues aux cinq continents. La France risque de devenir périphérique en Europe et la rivalité ou la compétition n'ont plus le vieux continent, comme cœur des préoccupations fondamentales de survie politique et économique. Pour les deux puissances majeures du continent la menace s'est déplacée et les équilibres de sécurité ne se mesurent plus uniquement en Europe. Dans ce nouveau contexte international et mondial, les

alliances politiques ou militaires et les aires d'influence, essentielles aux équilibres de puissance, se sont déplacées au Moyen-Orient, au Golfe, en Asie Centrale et dans la zone pacifique. Ainsi, l'importance et la probabilité d'une confrontation militaire entre pays européens a diminué. L'éclatement d'une zone d'intégration régionale n'a plus la même importance pour les problèmes de la paix ou de la guerre et la France n'a plus à équilibrer l'Allemagne par le recours à des formes de concertation plus poussées avec l'Espagne ou l'Italie ou, pour certains domaines, avec la Grande-Bretagne.

LES TRAITS DU BI-MULTIPOLARISME

Quelles sont, selon R.N. Rosencrance⁴, les caractéristiques d'un système intermédiaire évoluant vers la multipolarité ? Ces caractéristiques concernent quatre types de relations : les intérêts, le processus d'équilibrage des forces, la prévisibilité du comportement politique, la probabilité d'un conflit ouvert.

1. L'importance des intérêts géopolitiques est à saisir comme contradictoire car ceux-ci deviendraient partiellement harmoniques et partiellement antagonistes. Cette antinomie n'est pas la même dans les différents systèmes internationaux, bipolaires et multipolaires. Dans un système multipolaire les pôles de puissance ne sont pas dans une situation d'opposition totale ou d'antagonisme irréductible et donc ne sont plus dans une quête anxieuse d'alliances (ou de blocs militaires), en vue d'un conflit ouvert et frontal, qui n'est plus déterminant comme c'était le cas dans le système bipolaire. Dans les nouvelles conditions multipolaires, les menaces sont perçues différemment par la France et par l'Allemagne, plus au Sud pour la première, plus à l'Est pour la deuxième.

2. La multiplication des occasions d'interaction et d'échange dans un système multipolaire est élevée et augmente proportionnellement à l'augmentation du nombre des acteurs, rendant difficiles les ententes entre groupes d'État, du point de vue du fonctionnement du leadership politique. Ainsi la France a intérêt au développement de relations de partenariat avec l'Allemagne pour l'orientation de la politique européenne et donc d'un leadership plus poussé, en vue de son orientation extérieure dans la cadre de la multipolarité. Par ailleurs de nos jours l'équilibrage de la force militaire est devenu moins important entre États-membres au sein de l'OTAN.

4 Richard N. Rosencrance, « Bipolarity, Multipolarity » in *Conflict Resolutions*, 1966
Ed. italienne, *Il sistema delle relazioni internazionali*, Luigi Bonanate, Ed Einaudi – Torino, 1976, p 93-115

Une relance des relations bilatérales entre la France et l'Allemagne ou une rupture de l'Union ne changera pas grand chose à cette situation, car en Europe les relations de sécurité se sont stabilisées et le recours à la force a diminué, sauf aggravation soudaine des relations extérieures. Un des facteurs de préoccupation, inhérente aux influences des crises régionales et des répercussions des conflits de pouvoir globaux sur les aspects régionaux et nationaux, concerne la différence de gravité et d'intensité prévisibles entre déstabilisations des pays arabes et propagation de troubles par des minorités d'origine arabe, en France et/ou en Allemagne. L'unique forme de cohérence existante entre différents sous-systèmes régionaux est de caractère culturel et repose sur le mimétisme social. En ce sens elle affecte davantage la France que l'Allemagne. Or la ligne de résistance à l'agression extérieure est la cohésion d'un pays et l'interaction d'amitié et d'inimitié, qu'Al Qaïda entretient avec les minorités internes aux pays membres de l'Union.

L'heure est venue des grandes communautés de sécurité au sein desquelles il existe toujours un noyau fédérateur. Il s'agit là de la Communauté atlantique, de la Communauté européenne, de la Communauté du cône sud, de la Communauté eurasiatique, de la Communauté du Pacifique et de la Communauté des peuples de langue anglaise. L'éclatement d'une communauté est certes l'appauvrissement de toutes les autres et représente ainsi la rupture de ce que l'Histoire a patiemment construit. Mais en regardant de plus près, la rupture éventuelle de l'Union européenne concerne les trois univers historiques, slave, germanique et latin, dont l'osmose avait enrichi la civilisation occidentale, essentiellement germano-latine. Cette rupture affectera la France, l'Espagne, l'Italie et la Pologne et absorbera le Grand Nord autour de l'Arctique comme appendice de la nouvelle civilisation eurasiatique, reconfigurée.

VERS UNE « SONDERWEG » EURASIENNE DE L'ALLEMAGNE ?

Si façonner l'avenir est la tâche ultime du chef d'État, la tâche immédiate devient celle d'estomper les critiques et les accusations de toute nature sur la responsabilité de la rupture éventuelle de l'Union. Les allemands se considérant bernés de la part de gouvernements laxistes dans l'application des réformes et des décisions prises à Bruxelles, la France se considère satisfaite, à défaut de mieux, depuis l'accession à la Présidence de F. Hollande, de l'équilibre psychologique obtenu, consistant à retenir que le « gain » d'une relance de la croissance, convenue marginalement, s'est effectuée aux conditions allemandes.

Cependant la rupture décisive peut venir de la vision de l'Union européenne par deux sociétés, deux cultures historiques, deux lectures divergentes de la part de leurs dirigeants en ce qui concerne leurs intérêts prospectifs et leurs destins. Vision politique de prééminence continentale et de projection de puissance européenne et mondiale pour l'Hexagone, à une époque où la division du monde et la fin de la colonisation imposait au Général De Gaulle de faire jouer à la France et à l'Europe un rôle de troisième force, grâce à l'atome, dans un paysage stratégique dominé par les deux Grands. Et cela dans une configuration socio-économique où l'intégration et la réalisation d'un marché commun représenteraient un apport initial mais non négligeable aux efforts de sécurité et de défense, conçus comme autonomes et indépendants. Vision d'intégration atlantique au sein de l'OTAN et d'équidistance politique, voire de neutralisation ou de finlandisation face à la menace soviétique par l'Allemagne et cela jusqu'à la reconnaissance des deux États allemands, peu avant la réunification.

La Chancelière allemande ne redoute pas l'impossibilité de la Fédération russe de défendre trois mille kilomètres de frontière à l'Est face à la Chine en cas de conflit majeur et que la Russie pourrait se retourner contre l'Europe de l'Ouest et l'Allemagne en particulier. Cependant elle fait semblant d'ignorer ce danger redoutable, en établissant un partenariat stratégique avec la Russie. Le but serait de conjurer cette hypothèse, de l'éloigner et principalement de le maîtriser par une logique de développement et de co-prospérité sans en faire un allié idéologique. Voit-elle un changement d'époque entre 1962 et 2013 ? En effet, l'Est ce n'est plus la Russie mais la Chine et ce que la Russie cherche en Europe est un droit de regard et de contrôle par un compromis de survie au moindre frais. Dans ces conditions et pour déjouer cette hypothèse et miser grand à l'échelle du monde, Mme MERKEL aurait besoin d'une Europe forte, plus intégrée politiquement et plus engagée stratégiquement, dans les zones d'intérêt vital du Moyen-Orient et du Golfe. Dans cette vision planétaire, si elle en disposait d'une, elle ferait jouer à l'Allemagne le rôle de « balancier » et d'éclaireur, au lieu de celle, insignifiante et dans sa formulation édifiante, d'une autorité morale d'exception, vis-à-vis des autres pays européens, comme cela fut le cas de l'Empire du Milieu au XIX^{ème} siècle à l'heure de ses divisions et de son déclin, des « traités inégaux » et des concessions humiliantes consenties aux Barbares occidentaux et orientaux. En cas contraire, s'ouvrirait pour l'Europe une nouvelle phase de troubles et le reste du monde, dépourvu d'autres références, trouverait des raisons suffisantes pour la suivre dans une logique de tensions en attisant d'autres conflits.

Deux catégories de défis secouent l'Europe et l'Allemagne :

- le **défi intérieur ou européen**, de retard, de compétitivité économique et de leadership politique
- le **défi mondial** d'une redistribution planétaire de la puissance

Dans ces deux cas, l'Allemagne peut influencer positivement sur le premier, et peut perturber profondément le deuxième. Autrement dit, elle peut s'isoler sur le continent ou changer de camp et passer de l'Ouest à l'Est. Dans cette dernière hypothèse elle se porterait au secours de la Russie à l'échelle mondiale pour les crises innombrables qui se précisaient entre ce pays et le reste de l'Eurasie. Le prix à payer pour cet éventuel changement de camp serait la perte de liberté politique de l'Allemagne au profit de la Russie, une nouvelle méfiance européenne vis-à-vis du Land der Mitte et dans l'ensemble la renaissance des cauchemars géopolitiques en Europe et aux USA. La Chancelière Merkel pourrait-elle mener deux offensives, une contre la division et l'incertitude européenne, et l'autre contre les séductions et les prétentions russes ? A titre de comparaison et de souvenir historique, si l'acte fondateur de la Communauté Européenne politiquement et stratégiquement fut la réconciliation franco-allemande de 1963 conduite par de Gaulle et Adenauer, qui garantit la pérennité des institutions de la CEE, époque où la division du monde passait par l'Allemagne et le cœur de l'Europe et où la dimension technico-économique était la structure portante des relations des pays européens entre eux, aujourd'hui l'acte refondateur de l'Union ne peut être que l'affirmation d'un leadership partagé, pour l'Europe et pour le monde. Au moment où l'axe du monde s'éloigne du continent sans que les menaces disparaissent, l'intendance suivra-t-elle, aujourd'hui comme hier ? Ainsi, l'Union économique et monétaire aurait un gouvernail qui la conduirait hors de la zone des tempêtes assurant à nouveau la pérennité des institutions civiles, sous l'empire du politique, en commençant par la lente et difficile soumission des divergences. L'exigence du leadership est d'autant plus nécessaire que nous passons d'une conjoncture du « status quo » et d'une conception passive et aliénée de l'hégémonie politique (bipolarisme) à une conjoncture active et de mouvement, où chacun est seul face à tous et doit maîtriser son destin (mutlipolarisme) dans les disputes futures pour l'hégémonie du monde. L'empire du leadership est irremplaçable pour inverser les tendances psychologiques actuelles et regagner la confiance. Un geste européen dépendra beaucoup de l'Allemagne et d'un accord entre la France et l'Allemagne à condition qu'il soit soutenu par la voix des peuples. Cet anniversaire ne doit pas être traité comme une simple question mémorielle ou bilatérale, mais comme une question européenne et

internationale majeure et être préparée soigneusement au plan diplomatique. Tout autre issue serait un revers stratégique de l'Europe et une ouverture sur le profond inconnu.

CHOIX, PRÉVISIBILITÉ ET CALCULABILITÉ

En revenant à l'une des caractéristiques de la transition du système bipolaire vers un système multipolaire, la prévisibilité dans l'élaboration des décisions politiques, la réponse est que, plus le nombre des acteurs et des centres de décision est élevé, plus les changements du système sont imprévisibles, les choix complexes et les résultats obtenus en termes de stabilité, coûteux et difficiles à calculer.

Si le nombre des combinaisons possibles est très élevé et les altérations dans la composition des alliances militaires compliquées, l'évaluation des intentions et des conséquences des décisions est presque impossible. Dans ces conditions les résultats stables sont rares et un conflit ouvert peut toujours surgir, par manque de compréhension plus que par absence de bonne volonté.

Les aspects multipolaires de l'ambiance internationale, multipliant les incertitudes, devraient interdire des transferts de loyauté politique à caractère substantiel. Ainsi, l'Allemagne aurait plus d'intérêt à une loyauté interne mais balancée par d'autres États membres au sein de l'Union, plutôt que d'accroître les incertitudes d'un changement d'alliance, ou d'un partenariat stratégique avec la Russie qui engendrerait hostilité et inquiétude. L'émergence d'un nouveau bipolarisme en Extrême-Orient entre la Chine et les États-Unis et le retour éventuel à une politique de *containement*, autrement dit à des blocs antagonistes, aurait besoin de stabilité et de cohésion poussées au sein des zones intégrées. Ce type de bipolarisme nécessiterait également d'une action de contrôle de la part de l'Union européenne dans les aires de déstabilisation et de jonction intercontinentale et inter-théâtre (Méditerranée – Moyen-Orient).

La tendance des anciens États bipolaires de créer ou recréer des communautés d'intérêts au Nord (Russie - Organisation du Traité de Sécurité Collective), au Centre (Organisation de Coopération de Shanghai) ou au Sud (Association des Nations du Sud-Est Asiatique) obéit à cette logique. Elle diminue la probabilité d'un conflit ouvert entre pôles mondiaux émergents, anciens ou mixtes (Chine-États-Unis) ; conflit qui pourrait être fortement atténué dans le cas d'une communauté d'intérêts d'acteurs mineurs, disposés en faisceaux multipolaires et fonctionnant comme des coussins de prévention ou d'absorption des chocs.

MULTIPOLARITÉ ET INSTABILITÉ

Si la multipolarité diplomatico-stratégique dans un système planétaire offre la perspective d'un système social plus stable et tendant à l'uniformisation des comportements agressifs, grâce à la mondialisation et si certains États n'atteignent pas le seuil d'importance internationale susceptible d'influer sur les alliances ou sur la sécurité collective, un système multipolaire, constitué de puissances moyennes équivalentes, peut-il devenir instable ? Dans l'hypothèse où une rupture de l'équilibre européen s'aggrave et creuse davantage la dissymétrie entre la France et l'Allemagne par un alignement de l'Allemagne sur des équilibres extérieurs au continent, quels options seraient consenties à la France pour accroître ses ressources ou compenser celles perdues, au plan politique et militaire, mais également au plan économique et social ? Et dans cette hypothèse, sans remettre en jeu le système des alliances existantes ni altérer les relations réelles et perceptuelles de sécurité ? Par ailleurs, comment seraient interprétés dans un système à nouveau bi-multipolaire, les transferts de ressources politiques et militaires du sous-système européen au sous-système asiatique sans altérer l'équilibre bi-multipolaire et sans diminuer la précarité des équilibres de sécurité entre puissances globales. En cas de confrontation entre puissances globales quel pourrait être le rôle d'implication et d'engagement d'un théâtre régional essentiel comme le théâtre européen, où vivent 700 millions d'habitants, la part la plus évoluée de l'Humanité !

ANTAGONISMES RÉGIONAUX ET CONFLICTUALITÉS DIFFUSES

Si un système bipolaire entretient un seul antagonisme et si ce dernier est en même temps de vision, de valeurs et d'intérêts, il est difficile d'en séparer les éléments, intégrés à une même opposition et à une même rivalité, ce qui conduit à un conflit hyperbolique. Par contre le multipolarisme, composé de plusieurs acteurs et de multiples particularismes, favorise des conflits limités et partiels et conduit à une conflictualité intense et diffuse, mais pas à un antagonisme frontal ou à un affrontement entre pôles antagonistes. Compte tenu de la dispersion de puissance et de la diffusion de la rivalité des acteurs intermédiaires, la conflictualité latente, due à la structure anarchique du système et accrue par la discontinuité des communications et les mésententes locales, serait fortement déstabilisée par la prolifération des armes nucléaires (ou de destructions de masse) n'obéissant à aucune forme de rationalité codifiée ou implicite. Enfin le système multipolaire accroît

l'incertitude, tout en diminuant l'importance de chaque mutation dans l'ordre des hiérarchies et des alliances. Il est d'autre part incontestable qu'un système international intermédiaire, multipolaire dans sa dispersion et bi-multipolaire dans sa tendance évolutive, serait mieux gouvernable en cas de poursuite des accords d'intégration régionaux.

Ainsi, une rupture du processus d'intégration européenne, par la prédominance d'un acteur sur les autres ou par un leadership non équilibré, non compensé et non accepté, pourrait aggraver la conflictualité et la mésentente régionale et accroître les incertitudes et les calculs mondiaux.

L'EUROPE ET L'ORDRE MONDIAL À L'AUBE DU MILLÉNAIRE LE DUEL DU SIÈCLE (USA-CHINE) ET LA NOUVELLE PHASE HISTORIQUE

Le duel du siècle entre Chine et États-Unis dominera l'ordre mondial et ce dernier l'ordre européen, donnant lieu à une nouvelle phase historique, celle du globalisme stratégique. Ainsi, la relation entre l'Allemagne, l'Europe et la Russie, sera empreinte d'une hypothèque, dictée par le dilemme hégémonique du XXI^e siècle. Ce dernier conditionnera le jeu bilatéral entre l'Allemagne et l'Europe par le biais de l'anneau eurasien, l'immense Fédération russe. Puisque selon certaines écoles l'inhérence du conflit est la caractéristique fondamentale de la montée en puissance de la Chine et de la relation future entre Washington et Beijing, cette hypothèque pèsera de toute évidence sur les relations européennes. Même en l'absence d'une identité totale et antagoniste des intérêts sino-américains et au-delà de l'effort de minimiser partout le conflit, ce dernier pèsera sur toute configuration multipolaire du système sur lequel se déploiera l'action diplomatique pour le rendre stable. Or un ordre international peut être défini comme stable si les menaces sont de faible intensité, les alliances souples et la diplomatie active et résolutive.

Par ailleurs, instabilités, déséquilibres et crises ne sont pas dissociables car elles ont les mêmes origines et les mêmes conséquences. Or, quelles sont les causes majeures de la crise européenne actuelle ?

On peut les résumer par l'identification de trois séries de causalités d'ordre structurel :

- la première réside dans l'inadaptation du système européen au système mondial qui s'est manifestée depuis l'effondrement de la bipolarité et qui exigeait identité, indépendance et leadership. Elle recouvre grosso modo la transition d'un système bipolaire à un système

multipolaire

- la deuxième relève du « duopole de pouvoir » entre les institutions de l'Union et ses parties constituantes. Ce duopole est relatif et incomplet car il repose sur l'interdépendance asymétrique entre les pays-membres et les structures centrales faibles et tributaires de l'autorité des États-membres. Ce déterminisme a trait au système décisionnel et à la fragmentation persistante des instances de gouvernance de l'UE.
- La troisième série de causalités découle de l'absence de conscience historique et d'une vision réaliste du système international, caractérisé par l'anarchie, la hiérarchie et la conflictualité ; un système qui force à se prémunir contre les menaces et les risques du « duel du siècle », entre les États-Unis et la Chine. Par ailleurs, le changement des paradigmes géopolitiques à la fin du deuxième millénaire aurait dû comporter une mutation philosophique et un retour au réalisme classique, car ce retour implique la prise de conscience d'autres grandes conceptions du monde et force au relativisme intellectuel et moral, résultant de la résurgence d'États civilisation. Entre temps, l'instrument d'alerte intellectuel, l'Université, l'opinion et l'univers culturel ont vécu un onirisme profond et une torpeur injustifiée.

Ainsi, un grand débat stratégique sur la relation entre l'Europe et le monde doit s'ouvrir d'urgence car le rôle de l'Allemagne est le symptôme majeur de l'état de l'Union et l'indicateur exemplaire de celle-ci.

Les causalités de cette crise sont d'ordre structurel puisque les problèmes déterminants dans les relations internationales sont de nature générale et mondiale et dépassent le cadre régional. En effet, si le but avoué de l'Allemagne est de moraliser la zone euro et de lui imposer une discipline respectée, en ce qui concerne son adaptation à l'économie globale, ce but ne change pas grand chose à la hiérarchie de pouvoir qui s'est instauré entre pays européens et à l'ascendant politique dont joui l'Allemagne sur la scène internationale. Le fait de peser et de s'imposer, ou encore d'être l'ultime recours pour toute sorte de décision européenne est-il compatible avec la structure actuelle des relations politiques au sein de l'Union qui prétendent à l'indépendance décisionnelle malgré la dissymétrie persistante des capacités et malgré l'alignement et la cohérence de conduite dont l'Allemagne fait preuve dans l'ambiance internationale ? Cette évidence menace-t-elle la survie de l'Union ou la pousse-t-elle vers la rupture ? La réponse à cette question exige une réflexion collective sur les grandes orientations stratégiques européennes et mondiales, car on ne peut se confier aux déclarations d'aujourd'hui et aux intentions subjectives des seuls responsables du

moment. En effet, l'acquisition de capacités d'influence est interprétée par l'école réaliste des relations internationales comme indissociable d'une évolution vers la dominance ou la supériorité stratégique et guerre vers le « status quo », la pure conservation ou la stratégie déclaratoire. Dans un monde imprévisible et mouvant, l'exigence de voir plus haut et plus loin ne doit pas être seulement un principe méthodologique ou philosophique, mais un véritable principe d'action qui a pour but non pas d'ébranler l'Europe et le monde, mais de les réconcilier à long terme face aux risques de collision que l'une et l'autre encourent dans une phase historique de mouvement.

COMMUNAUTÉ ET SYSTÈME POLITIQUE INTERNATIONAL CONCLUSIONS PROVISOIRES

Pendant des siècles la politique internationale a été le domaine privilégié des princes et de leurs conseillers, jusqu'au moment où la rupture balistico-nucléaire a imposé une « transformation radicale » de cette politique. Cette rupture a imposé des nouvelles règles de conduite à la stratégie militaire conventionnelle, elle a approfondi et radicalisé le concept de dissuasion, établi une relation entre « guerre » et « non guerre » et a dicté un nouveau type de calcul, quant aux répercussions des « conflits hyperboliques », restreignant la notion floue « d'espérance de gain politico-stratégique ». Pour finir il a développé à l'extrême les études de sécurité et de politique internationale. La répercussion majeure du point de vue analytique a été celle d'intervenir dans le domaine de la complexité* et d'étudier les répercussions totalisantes de tout événement, en introduisant la

*Selon la **logique de la complexité**, le système planétaire commande à la géopolitique multipolaire et la géopolitique, régionale ou mondiale, commande à la stratégie unitaire des acteurs, grands ou petits. Quelle est la stratégie que l'Europe peut adopter dans un monde multipolaire, où la structure des relations générales est celle des unités de base du système et donc celle de l'action globale collective, constituée par des États continents ou des subcontinents. Quelles est la caractéristique fondamentale de la poétique historique et donc la logique du devenir. Quel est le sens de la dialectique entre souverainetés militaires multiples, la paix ou la guerre ? Et en cas de conflit, la stratégie directe ou la stratégie indirecte, l'offensive ou la défensive ? Comment assurer la paix et la prospérité des peuples et des nations et comment garantir leur avenir et leur sécurité ? Et pour terminer, quelle est la place respective de la morale, du droit et de la force et à quelle morale doit obéir le citoyen sans être en contradiction avec sa conscience, avec la philosophie de son temps et avec les conceptions du monde dominantes de son époque ? Et enfin, ces dernières sont-elles relatives ou intemporelles ? Voilà quelles sont les questions fondamentales de l'analyse politique internationale et celles des *policy makers* face aux problèmes de la paix et de la guerre, autrement dit de la vie et de la mort des nations. A l'intérieur de l'Europe existe-t-il une convention à partir de laquelle il est possible de reconnaître la légitimité des intérêts des différentes parties, divergents, en conflit ou en situation d'affrontement ? Comment traiter les situations équivoques, ambivalentes, d'anxiété, de soupçon, d'inquiétude ou d'interprétation diffractée. Si par ailleurs la régulation du conflit

distinction entre deux termes d'usage courant, celui de « communauté internationale » et celui de « système international ».

La première a été définie comme la communauté juridique et concrète des États, régie par des normes du droit international public et par les conventions, traités, coutumes et usages de la famille des nations politiquement organisées. Le concept abstrait de « système » a désigné en revanche la structure des relations entre les acteurs, du point de vue de leur hiérarchie et de la combinaison des probabilités d'action. Ce qui donne une forme au système, comme concept bipolaire, multipolaire etc. ce sont les interactions entre les acteurs et leurs agencements formels. Ce qui caractérise une communauté est l'identification historique des États qui la composent et donc leurs capacités, régimes, idéologie, conceptions et doctrines. L'approche par la logique du système se prétend scientifique, objective, neutre et épurée d'idéologie. L'approche par la communauté est dictée par un « point de vue » démonstratif et souvent implicite. Nous avons été obligés de passer tour à tour de la logique des systèmes à celle de la communauté, car la première nous permettait de prévoir ou d'anticiper et la deuxième d'identifier et de justifier des préoccupations singulières des acteurs et d'exhiber un point de vue commun, celui de l'Union. Avec la première nous avons voulu saisir la logique pure et formelle, avec la deuxième comprendre l'Histoire, son impureté et sa complexité. Les deux approches nous sont apparues indispensables et précieuses pour préserver l'idée de l'Europe et en défendre la perspective politique et son unité globale d'action ou, en d'autres termes, ses défis et son destin. Aux décideurs et aux lecteurs de les adopter ou de réfuter, partiellement ou en bloc.

Texte de préparation
pour l'exercice de réflexion
du 26 septembre

Bruxelles, le 15 août 2012

d'intérêt du pouvoir politique est d'ordre normatif, comment identifier les principaux éléments de cet ordre, qui est toujours territorial et dans lequel la sanction ultime demeure l'utilisation de la force physique, au delà de la juridiction géographique d'un État.